



SAINT-ASTIER

LA CHAUX, L'EXCELLENCE POUR LA VIE

SANIMUR®

MORTIER D'ASSAINISSEMENT



LES + PRODUIT

- ◆ ASSAINIT LES MAÇONNERIES SALPÊTREUSES
- ◆ CAPTE ET STOCKE LES SELS
- ◆ PÉRENNISE VOTRE BÂTI
- ◆ ONCTUEUX ET SOUPLE À UTILISER

DOMAINES D'UTILISATION

Mortier d'assainissement (R), selon la norme NF EN 998-1, pour les maçonneries salpêtreuses ou humides telles que définies dans le NF DTU 26.1.

CONDITIONNEMENT

Sac de 25 kg
56 sacs par palette (palette de 1T400)

COMPOSITION

Chaux hydraulique de Saint-Astier®, charges allégeantes, granulats sélectionnés et adjuvantation spécifique.

CONSERVATION / GARANTIE

1 an à partir de la date de fabrication, à l'abri de l'humidité et dans son emballage d'origine non ouvert. Responsabilité civile du fabricant.





SUPPORTS ADMISSIBLES

Tous supports définis dans la norme NF P 15-201 et NF DTU 26.1, chapitre 12 (maçonneries de moellons, briques, pierres jointoyées avec un mortier peu résistant).

BÂTIS EXCLUS

- > Bâti en terre crue.
- > Maçonneries immergées.
- > Maçonneries de pierres de taille à joints minces.
- > Pièces ne possédant pas de ventilations suffisantes pour éliminer l'humidité des murs (caves fermées...).

RECOMMANDATIONS

- > La réalisation d'un drainage en pied de mur est recommandée, afin de réguler les remontées d'humidité par capillarité. De façon significative, il contribue à l'assainissement des maçonneries.
- > Dans le cas de bâtisses anciennes, traiter 1 m minimum au-dessus des traces d'humidité et dans un souci d'uniformité, traiter l'ensemble du panneau sur toute sa hauteur.
- > Plus l'épaisseur de SANIMUR® est importante, plus sa fonction d'assainissement sera de longue durée.
- > Il est toujours préférable de traiter les 2 cotés du mur.
- > Dans le cas de maçonneries gorgées d'eau, un traitement d'assèchement et/ou de régulation des remontées capillaire peut être proposé avant recouvrement avec le SANIMUR®.
- > Le passage sur chantier d'un technicien de Saint-Astier® est vivement recommandé.

PRÉPARATION DES SUPPORTS

- > Purger soigneusement la totalité des enduits existants, dégarnir les joints sur au minimum 3 cm. Eliminer les poussières par brossage et soufflage. Dans le cas de réparations de maçonnerie (renformis), celles-ci seront réalisées en SANIMUR®.
- > La norme de référence WTA 2-9-04/D recommande pour les maçonneries à teneur un sel excessive en pourcentage massique (sulfate > 1,5 %, chlorures > 0,5% ou nitrate > 0,3 %) la réalisation d'un dessalement de la maçonnerie (compresse, lavage...).
- > La pose d'une armature galvanisée est nécessaire (se référer au NF DTU 26.1) pour des applications supérieures à 3 cm.

> Les structures comportant des lézardes ou des fissures devront faire l'objet de réparations adéquates préalables.

CARACTÉRISTIQUES

Mortier d'assainissement / Type R / Classe CS II

PRÉPARATION DU MORTIER

> Mélanger mécaniquement.

DOSAGE EN EAU DU MORTIER		SANIMUR®	
1	+	5/6	litres d'eau
MALAXAGE MÉCANIQUE		4 à 6 minutes minimum	
CONSOMMATION MOYENNE		1,3 kg / m ² / mm d'épaisseur	

MISE EN ŒUVRE DU MORTIER

- > Humidifier par pulvérisations si nécessaire, avant l'application en prenant soin de laisser ressuyer les supports.
- > L'utilisation d'une machine à projeter est préférable.
- > Garnir les joints jusqu'à recouvrir le nu des pierres d'au moins 5 mm, bien serrer le mortier en fond de joint. Laisser la surface suffisamment rugueuse pour favoriser l'accroche du corps d'enduit en SANIMUR®.
- > Après 24 heures de séchage sur des supports ressuyés, appliquer 20 mm minimum de SANIMUR® en tous points.
- > Dans le cas de recouvrement par une couche de finition, cranter la surface du sous-enduit pour favoriser l'accrochage. La finition pourra être réalisée après un temps de séchage de 14 jours minimum.

FINITIONS

> Le SANIMUR® peut éventuellement laissé tel quel, nous consulter, soit gratté. Sa mise en couleur par un badigeon est également possible. Le SANIMUR® peut aussi recevoir une finition en CHAUX COLORÉE® HL 2, CHAUX TÉRÉCHAUX® NHL 2, CHAUX PURE BLANCHE LC****® NHL 3,5, PARIS DÉCO® ou COLORCHAUSABLE®. Les enduits finis seront grattés ou talochés-éponge après grattage d'une épaisseur comprise entre 5 et 7 mm.

NOTE : Le SANIMUR® peut présenter des traces d'humidité dues aux remontées d'eau capillaires, mais elles ne génèrent pas l'apparition de salpêtre. Ces traces démontrent la bonne perméabilité de l'enduit.

CARACTÉRISTIQUES* DU SANIMUR®

	VALEUR MOYENNE MESURÉE	EXIGENCE	NORME DE RÉFÉRENCE
AIR ENTRAÎNÉ	25%	> 20%	NF EN 1015-7
RÉTENTION D'EAU	> 92%	> 85%	DIN 18555-7
REPRISE D'EAU CAPILLAIRE SUR DISQUE	0,8	> 0,3	DIN V 18550
PÉNÉTRATION D'EAU	2 mm	< 5 mm	Chapitre 6.3.7 WTA 2-9-04/D
COEFFICIENT DE PERMÉABILITÉ À LA VAPEUR D'EAU μ	10	< 12	DIN 52615
POROSITÉ	46%	> 40%	Chapitre 6.3.9 WTA 2-9-04/D
RÉSISTANCE AUX SELS	Satisfait à l'essai	Satisfait à l'essai	Chapitre 6.3.10 WTA 2-9-04/D

*SELON LES MODALITÉS D'ESSAIS DE LA WTA 2-9-04/D « Système d'enduit d'assainissement »

CONDITIONS CLIMATIQUES

Utiliser le produit entre 8°C et 30°C. Par fortes chaleurs, humidifier les supports et maintenir cette humidité par pulvérisations modérées pendant 48 heures.